



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir pour le Rôle des Genêts

L'essentiel du plan national d'actions
2024-2033



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Agir pour
la biodiversité**

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologie-solidaire.gouv.fr



Animateur national

LPO France

Fonderies royales
8 rue du docteur Pujos
17 305 Rochefort Cedex
05 46 82 12 34

DREAL coordinatrice

DREAL Pays de la Loire

5 Rue Françoise Giroud
44200 Nantes
02 72 74 73 00

Les partenaires

- Les associations de protection de la nature et leurs réseaux de bénévoles
 - Les professionnels du monde agricole
 - Les établissements publics, techniques et scientifiques
 - Les collectivités territoriales
-



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un Plan National d'Actions ?.....	4
Biologie et écologie de l'espèce	4
Description	4
Habitat	5
Reproduction	5
Alimentation.....	6
Migration et hivernage	6
Dynamique de population	7
Effectifs, répartition et tendance	8
Menaces	8
Pratiques agricoles	8
Braconnage et collisions	9
Facteurs naturels	9
Précédents programmes	9
Plan national d'action 2024-2033	10
Axe 1 : Amélioration des connaissances	11
Axe 2 : Mise en œuvre d'actions de conservation ambitieuses	12
Axe 3 : Animation du PNA	14

Qu'est-ce qu'un Plan National d'Actions ?

Un plan national d'actions (PNA) est une stratégie de moyen ou long terme pour la conservation d'une ou de plusieurs espèces menacées. Son objectif est :

- d'organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées
- de mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats
- d'informer les acteurs concernés et le public
- de faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques

Biologie et écologie de l'espèce

Description

Le Râle des genêts (*Crex crex*) est un oiseau de la famille des rallidés. Il présente une coloration générale brun jaunâtre, striée de noir sur le dos, de gris sur les flancs et les côtés du ventre. Le bec rose est assez massif, comprimé latéralement, les pattes sont de couleur gris rosé. Les mâles et les femelles se ressemblent fortement en dehors de la présence chez le mâle d'une coloration gris cendré bleuâtre à la tête qui s'étend sur les joues et la poitrine. Les ailes des Râles des genêts sont assez courtes, aux plumes de couverture d'un roux cannelle uniforme. Il peut facilement être confondu avec la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) ou la femelle du Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*).

Ailes rousses uniformes



Pattes souvent pendantes

LONGUEUR : 27 – 30 cm
ENVERGURE : 46 – 53 cm
POIDS : 139 – 196 g
CHANT : « krex-krex »

Queue quasi-absente



Taille inférieure

Taille supérieure



Attention aux jeunes sans queue

Habitat

Le râle vit essentiellement dans les prairies, de tendance fraîche à humide. Il affectionne la végétation haute de plus de 60 cm composée de parcelles d'orties et d'iris. Il a déjà été retrouvé dans des cultures de blé ou de colza, dans des jachères ou des tourbières. On le retrouve essentiellement dans les milieux ouverts gérés par l'humain (fauche, culture ...). En France on le retrouve dans les prairies alluviales, les prairies de moyenne montagne et dans les prairies estuariennes. de la Seine.

Reproduction

Le Râle des genêts couvre une vaste aire de répartition en période de reproduction, allant de l'Europe occidentale à l'Asie centrale (Sibérie). Il effectue deux pontes, la première mi-mai et la deuxième mi-juillet. Chaque ponte est composée de 8 à 12 œufs. Le couple se forme avant chaque nichée puis le mâle quitte la femelle juste après la ponte pour se remettre à chanter. Soit il chante de nouveau sur place, soit il peut aller chanter à plusieurs kilomètres pour choisir une autre femelle. Le nid se trouve généralement dans les 160 mètres autour de l'endroit où chantait un mâle, les jeunes, nidifuges, se trouvent dans un rayon de 600 mètres.





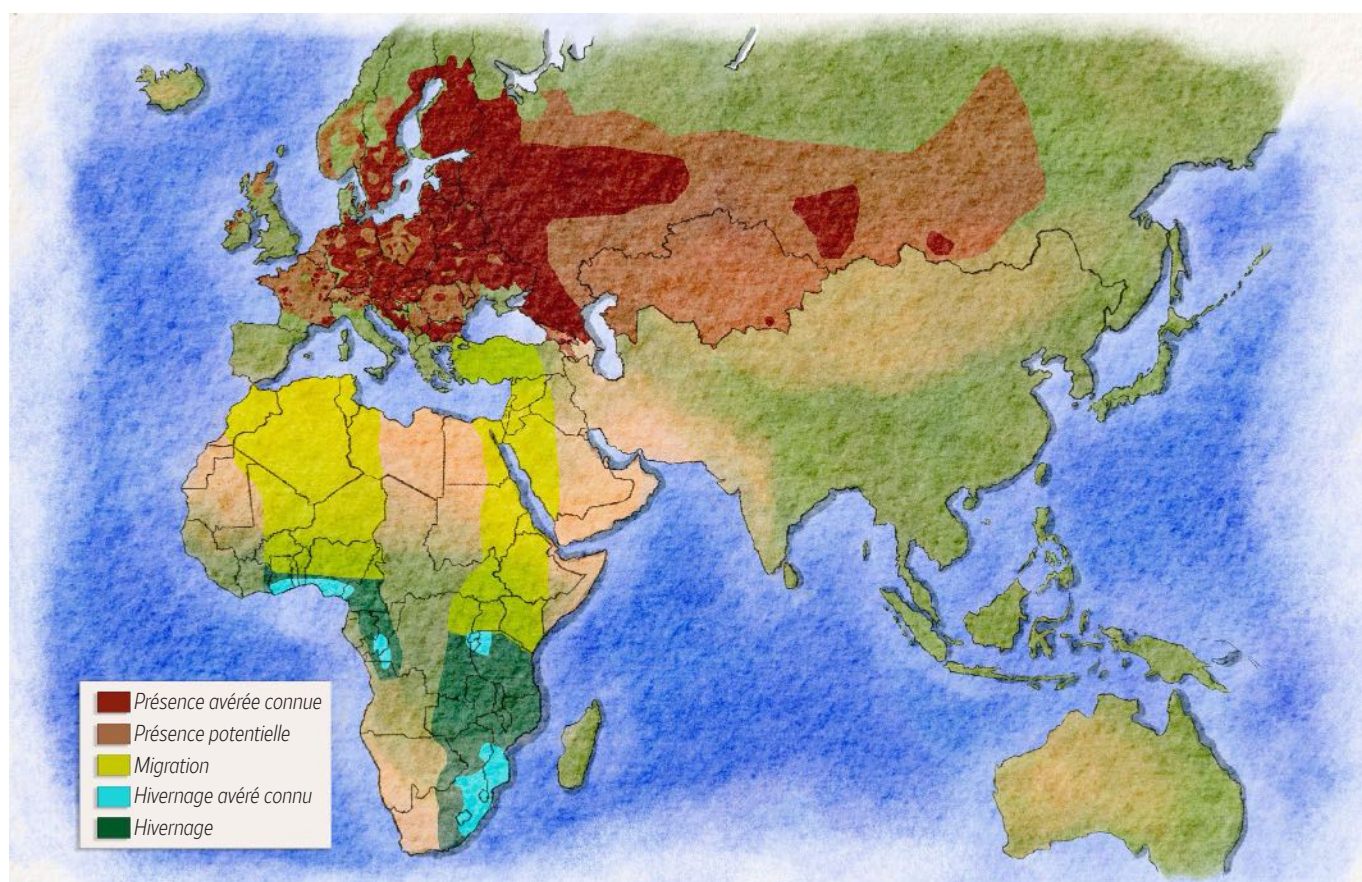
Alimentation

En période de reproduction, le régime alimentaire du Rôle des genêts est très varié et semble principalement constitué d'insectes (coléoptères et orthoptères) et de leurs larves, d'araignées, de gastéropodes (escargots et limaces), de vers de terre, mais aussi de végétaux.



Migration et hivernage

Cette partie de l'écologie du rôle reste méconnue. Les oiseaux arrivent en France entre début avril à fin mai puis repartent à la fin du mois d'août et courant septembre. D'après des études britanniques les oiseaux de l'ouest de l'Europe traversent le Sahara pour aller passer l'hiver en Afrique de l'Ouest, passant une partie de l'hiver au Nigeria et au Ghana puis dans le bassin du Congo. Les populations de l'est utilisent quant à elles une voie plus orientale pour passer l'hiver au nord de la Tanzanie et au sud du Mozambique.



Dynamique de population

Statut de conservation

Le Rôle des genêts est classé en danger sur la liste rouge nationale de l'UICN. Sa situation en Europe est plus contrastée : il était historiquement classé «quasi-menacé» avant la révision à la hausse des populations passant ainsi à «préoccupation mineure».



Statut légal

L'espèce est protégée par la Convention de Berne relative à la conservation des habitats naturels en Europe. Le Rôle des genêts est classé à l'annexe I de la Directive Oiseaux de l'Union européenne et sur la liste des espèces protégées par la loi de 1972 en France.



Effectifs, répartition et tendance

En Europe et dans le monde

La population mondiale de cette espèce est estimée à environ 3 millions d'individus : la majeure partie se situe en Russie, où les effectifs restent cependant très mal connus. Si les fluctuations interannuelles sont importantes dans les populations de cette espèce, la tendance semble à la baisse dans la plupart des pays européens. La situation à l'est de l'Europe n'est pas connue, mais ne semble pas être favorable.

En France

La population nationale était estimée à 2 450 mâles chanteurs entre 1982 et 1984, période de la première enquête nationale ciblant l'espèce. S'ensuit une chute de plus de 97% des effectifs de mâles chanteurs totalisant en 2022 entre 64 et 77 mâles chanteurs, passant ainsi en dessous de la barre symbolique des 100 mâles.

Menaces

Pour un retour vers un bon état de conservation du Rôle des genêts, il faut qu'un maximum de jeunes parte à l'envol chaque année. Cette condition n'est pas remplie depuis l'intensification des pratiques agricoles, qui empêche souvent l'envol d'une deuxième nichée et parfois de la première.

Pratiques agricoles

Le Rôle des genêts est affecté par les pratiques de fauche précoce, mettant en danger les nids, les jeunes qui viennent d'éclore, et même certains adultes incapables de voler en période de mue. Une fauche avant la fin de l'été compromet la possibilité pour l'oiseau d'élever deux nichées, faute d'un habitat approprié. La fauche expose les oiseaux à la prédation, en particulier les jeunes qui ne peuvent pas voler. De plus, l'habitat du Rôle des genêts se morcelle en raison des pratiques agricoles concentrées sur les céréales ou les boisements associés à une systématisation du drainage dans certaines régions.



Braconnage et collisions

L'espèce est souvent chassée et/ou braconnée au cours de son trajet de migration sur le pourtour méditerranéen. Faute de données disponibles, il est difficile d'évaluer précisément l'impact de ces pressions sur les populations hivernant en Afrique centrale. En revanche, des collisions avec des lignes électriques, des barbelés, des éoliennes et des véhicules sont régulièrement constatées dans certaines régions d'Europe.

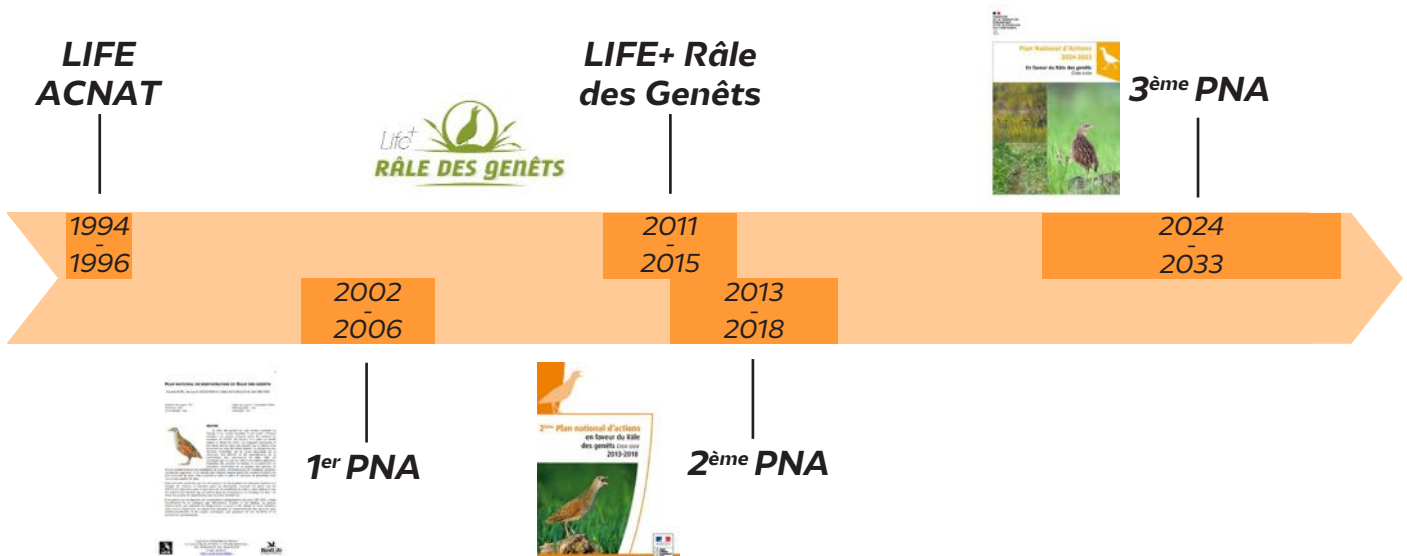
Facteurs naturels

Si le Rôle des genêts vit dans des prairies à tendance humide, les crues printanières de certaines vallées alluviales viennent mettre à mal toute tentative de reproduction. Les impacts qu'auront les dérèglements climatiques sur cette espèce restent inconnus mais fortement présagés. Enfin, le rôle semble sujet au pathogène de la malaria aviaire.

Précédents programmes

Deux PNA (2005-2009 et 2013-2018) ont permis de rassembler les acteurs concernés par les enjeux autour de cette espèce en France, de structurer le suivi de l'espèce et de développer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur les territoires à enjeu rôle. Deux programmes de financement européen (LIFE), ont parallèlement permis la mise en place d'actions innovantes en faveur du Rôle des genêts et d'importantes campagnes d'acquisition foncière.

Les programmes précédents de conservation en France ont freiné le déclin des effectifs du Rôle des genêts, mais n'ont pas réussi à rétablir les populations. Dans le cadre de la rédaction du nouveau PNA (2024-2033), une synthèse bibliographique a révélé les lacunes de connaissances et a identifié plusieurs domaines d'amélioration notamment autour de la mise en place de mesures de protection réglementaire, du développement de filières agricoles respectant davantage les exigences écologiques de l'espèce et une coopération accrue avec d'autres pays concernés.



PLAN NATIONAL D' ACTIONS 2024-2033



Son objectif est de stabiliser les effectifs de rôle des genêts au cours des premières années du plan et d'atteindre une tendance positive d'ici 2033.



Axe de travail	Fiche action
Amélioration des connaissances	Action 1 : Acquérir des connaissances sur l'écologie du rôle
	Action 2 : Acquérir et valoriser les données de comptage et de suivi
Mise en œuvre d'actions de conservation ambitieuses	Action 3 : Protéger les individus et les nichées
	Action 4 : Pérenniser et reconquérir des surfaces favorables en maîtrise d'usage
	Action 5 : Optimiser les mesures agro-environnementales
Animation du PNA	Action 6 : Développer la collaboration internationale
	Action 7 : Animer le réseau rôle et le PNA
	Action 8 : Développer et animer les déclinaisons régionales

Mise en œuvre du PNA

Axe 1 - Amélioration des connaissances



Action

1

Acquérir des connaissances sur l'écologie du rôle

L'objectif est de combler ces lacunes pour aboutir à une meilleure protection des individus et de l'habitat. Les trois grands volets à étudier en priorité sont la modélisation des habitats en période de reproduction, l'évaluation des mesures de protection et l'étude des effets des dérèglements climatiques. En parallèle, de nouvelles méthodes de suivi et de sauvegarde de l'espèce seront expérimentées (bioacoustique passive, possibilité d'un renfort de population...).

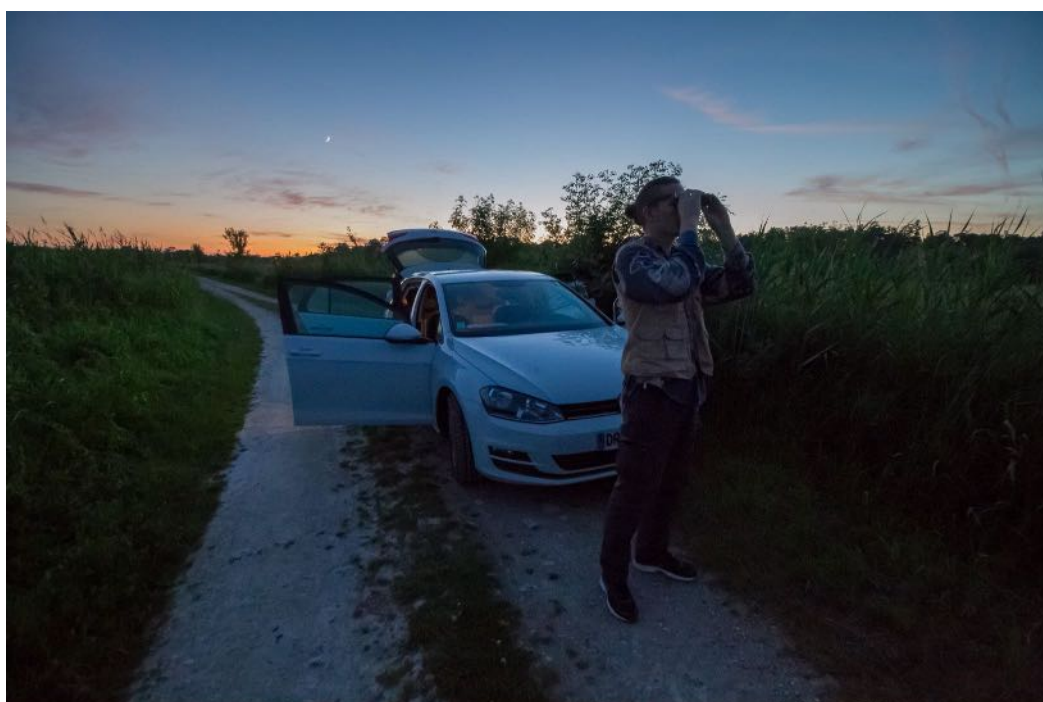


Action

2

Acquérir et valoriser les données de comptage et de suivi

Le suivi des effectifs annuels de l'espèce se fait par le dénombrement des mâles chanteurs. L'objectif est d'homogénéiser les données récoltées et de fluidifier leur remontée pour permettre une meilleure valorisation notamment pour les actions de conservation. Des points d'écoutes avec repasse sur les zones à enjeux pour le Rôle des genêts sont effectués chaque année selon le protocole national. Des suivis complémentaires de fauche et de fenaison pourront être mis en place à l'échelle locale.





Axe 2 - Mise en œuvre d'actions de conservation ambitieuses

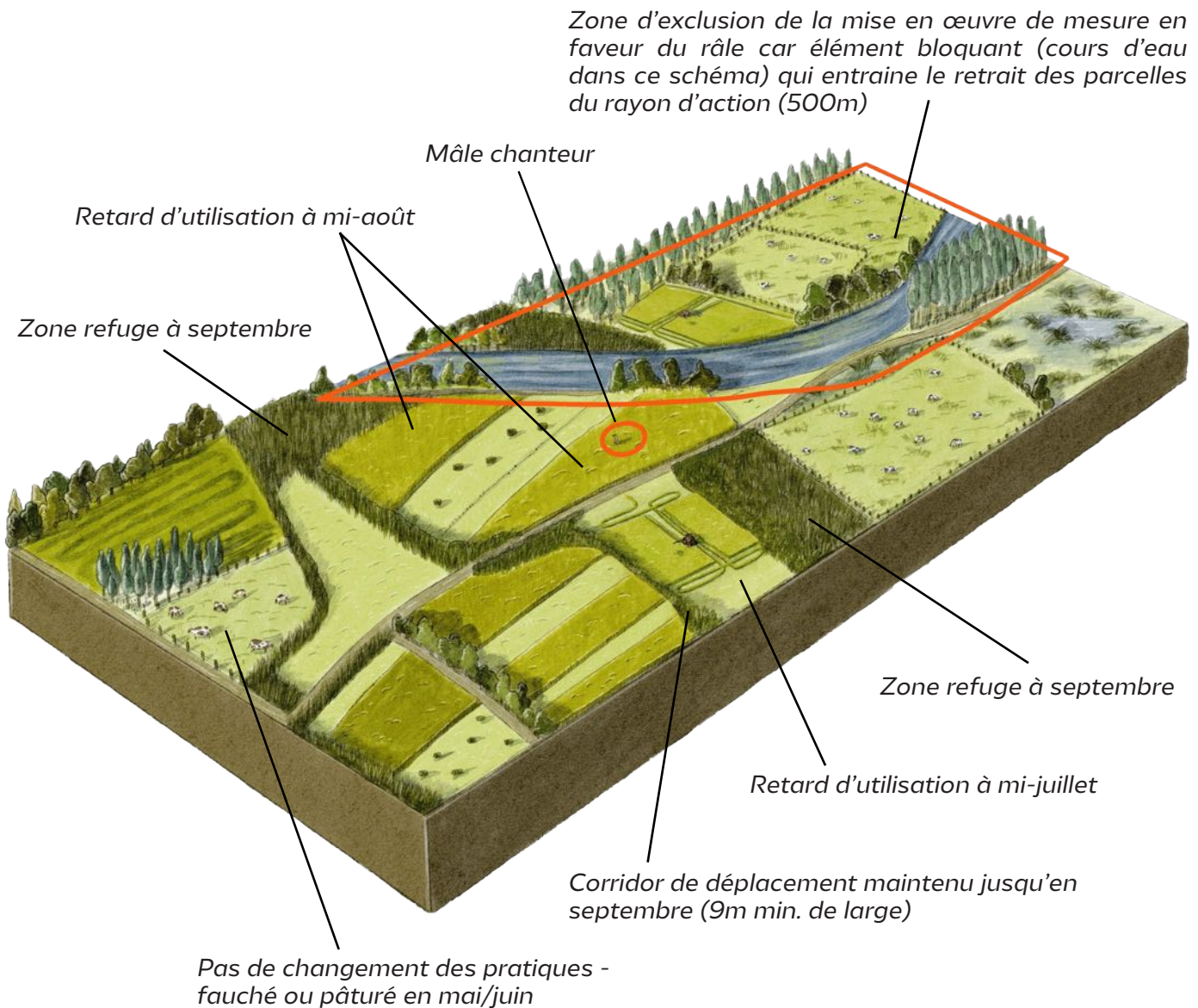


Action

3

Protéger les individus et les nichées

L'objectif est d'améliorer le taux de succès reproducteur et de survie des individus. Des mesures de protection complémentaires aux MAEC basées sur celles développées en Écosse et en Irlande sont à décliner localement. Lorsqu'un mâle chanteur est détecté, dans un rayon de 500 mètres autour du nid, l'objectif est de conserver au moins 8 hectares non fauchés. L'étalement des fauches jusqu'au mois de septembre dans ce périmètre augmente les chances de survie des poussins.



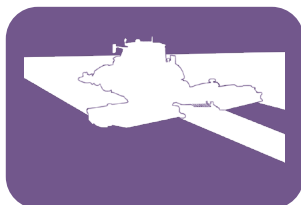
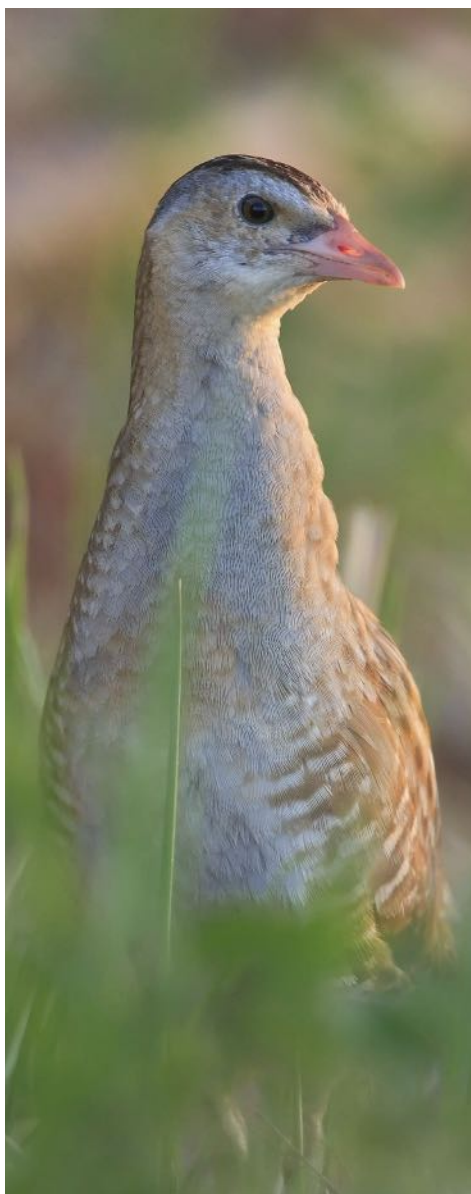


Action

4

Pérenniser et reconquérir des surfaces favorables en maîtrise d'usage

La préservation des noyaux de population de râle passe par les mesures de soutien à des pratiques favorables à la reproduction de l'espèce. Cette méthode a permis de freiner le déclin amorcé. L'objectif est de préserver, de reconquérir ou de restaurer les habitats favorables à la reproduction de l'espèce de manière pérenne et adaptée à son écologie. Au-delà des mesures agricoles et dans un objectif de reconquête de l'espèce, des sites en maîtrise foncière et d'usage sont indispensables pour faciliter la gestion de ces espaces. La mise en protection réglementaire d'espaces (Natura 2000, APPB, réserves naturelles...) en faveur du Râle des genêts doit être développée et effective.



Action

5

Optimiser les mesures agro-environnementales

La sauvegarde du Râle des genêts repose essentiellement sur les MAEC. L'objectif de ces mesures est d'assurer la préservation d'habitats favorables en période de reproduction de l'espèce. Pour la PAC 2023/2027, c'est la mesure « Protection des espèces » qui est à privilégier. Il faut tendre à un retard d'usage jusqu'au 15 août voire le 15 septembre dans l'idéal. L'objectif majeur reste de rechercher une mosaïque paysagère favorable au Râle des genêts et au cortège d'espèces prairiales (retard d'usage, gestion par mosaïque, technique de fauche...).



Action

6

Développer la collaboration internationale

La diminution des populations du Râle des genêts semble généralisée dans l'ouest de l'Europe. Il est indispensable de mutualiser les connaissances, les expériences et les outils de conservation à l'échelle européenne. L'objectif est de développer la collaboration internationale pour améliorer l'efficacité des mesures de conservation locales. La situation en migration, notamment sur le pourtour méditerranéen, et en hivernage en Afrique centrale est largement méconnue.

Axe 3 - Animation du PNA



Action 7

Animer le réseau r le et le PNA

L'animation nationale permet de dynamiser le r seau d'acteurs qui lui sont associ s. L'objectif est d'encourager la mise en  uvre des autres actions du PNA et d' valuer leur pertinence.



Action 8

D velopper et animer les d clinaisons r gionales

L'objectif est d'am liorer la prise en compte de l'esp ce et de ses habitats au niveau local. Les d clinaisons r gionales permettent un meilleur suivi des actions et de les remonter   l' chelle nationale pour  valuer l'efficacit  du PNA.





Crédits photos et illustrations

ILLUSTRATIONS :

Page 6 : Répartition du râle des genêts - Claire Motz

Page 12 : Schéma de mise en œuvre de mesures en faveur du râle - Claire Motz

PHOTOS :

Page 2-3 : Râle des genêts - Louis-Marie Préau

Page 4 : Râle des genêts en vol - Helge Sorensen, caille des blés en vol - DSams, faisanne de colchide en vol - Denja1

Page 5 : Habitats du râle - Aurélien Lévy, Ryan Boswarthick, Aurélie Torres ; râle des genêts juvénile - Pierre Lecomte

Page 6-7 : Mâle chanteur - Louis-Marie Préau

Page 8 : Nid de râle suite à une fauche - Ryan Boswarthick

Page 10 : Râle des genêts - Louis-Marie Préau

Page 11 : Suivi râle des genêts, alentours de la Palu - Alexis Orseau

Page 13 : Râle des genêts - Jean-Luc Pinaud

Page 14 : Suivi râle des genêts, alentours de la Palu - Alexis Orseau

Pour aller plus loin :

Hercé T. et al., Plan National d'Actions en faveur du Râle des genêts *Crex crex* – 2024-2033. Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (2024).

114p. Belghali S., Hercé T., Besnard A. (2021). Synthèse bibliographique sur le Râle des genêts. Etat des connaissances et retours d'expériences de mesures de protection. Rapport pour la DREAL Pays de la Loire et le PNA Râle des genêts.

www.pna-raledesgenets.fr

Edition janvier 2025

Rédaction : Justin CHAMBRELIN (LPO France)

Relecture : Hélène DUGUEPEROUX (DREAL Pays de la Loire),
François-Xavier COUZI (LPO France)

Mise en page : Justine LÉANDRI (LPO France)

Photo de couverture : Helge SORENSEN (AGAMI Photo Agency)

Impression :




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Agir pour
la biodiversité**

Un programme initié par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires,
coordonné par la DREAL Pays de la Loire et animé par la LPO France